

Bulletin d'adhésion 2020¹ à compléter en MAJUSCULES

Adhérent·e

M / Mme² **NOM** : **Prénom** : **Date de naissance²** :

Adresse personnelle :

Code postal : **Ville** :

Téléphone personnel : **E-mail personnel** :

Profession ou Qualification :

Est-ce votre première adhésion ASSO ? Oui / Non. **Si oui comment avez-vous connu ASSO ?**

Cotisation (choisir l'une ou l'autre des options)

Salarié·e : **Salaire net mensuel** = → **Cotisation 2020** (0,5 % du salaire net mensuel x 12 mois)³
=

Pour une **première adhésion** la cotisation peut être calculée au prorata des mois restants (à partir du mois en cours de l'adhésion).

Stagiaire / Chômeur·euse / Volontaire → **Cotisation 2020** = 10 €

Mode de paiement : Espèces Chèque (à l'ordre du Syndicat ASSO - Solidaires)⁴

Employeur si non chômeur·euse

Nom de l'organisation - son sigle :

Adresse de l'établissement :

Code postal : **Ville** :

Secteur d'activité :

Dépendez-vous d'une convention collective ? Non Oui (précisez) :

Attention : si vous dépendez d'une convention collective de la branche de l'aide à domicile (BAD) ou de la branche associative du sanitaire et social (BASS⁵), vous faites partie du champ de syndicalisation de Sud Santé Sociaux (SSS) et non d'ASSO-Solidaires. Vous pouvez alors vous rapprocher de SSS : www.sudsantesociaux.org

Nombre de salarié·e·s dans votre établissement :

Existe-t-il une section syndicale ASSO dans votre établissement ? Non Oui

Êtes-vous élu·e ? Élu·e CSE Délégué·e syndical·e Représentant·e de section syndicale

Type de contrat : **Travaillez-vous à temps partiel ?** Non Oui, combien d'heures?.....

J'autorise ASSO à **communiquer mes coordonnées à la section locale** la plus proche de mon domicile

À : **Le :** **Signature :**

À envoyer à : Syndicat ASSO - Solidaires - 31 rue de la Grange aux belles - 75010 Paris

ASSO (syndicat-asso.fr) est affilié à [l'Union syndicale Solidaires](http://Union syndicale Solidaires)

Pour toute question ou demande concernant les adhésions : adhesion@syndicat-asso.fr

¹ L'adhésion est par année civile, c'est-à-dire du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020.

² Facultatif, à des fins statistiques sur le genre et l'âge des adhérent.es.

³ Les cotisations syndicales font l'objet d'un **crédit d'impôt** de 66 % : même si vous n'êtes pas imposable, vous recevrez un reçu fiscal qui vous permettra de vous faire rembourser 66 % de votre cotisation si vous le mentionnez dans votre déclaration annuelle de revenus.

⁴ Le paiement peut s'effectuer en plusieurs chèques. Vous pouvez les « post-dater », mais merci de les envoyer en une fois.

⁵ Les conventions de la **BASS** sont : **CC51** (établissements privés d'hospitalisation, de soins, de cure et de garde à but non lucratif), **CC66** (établissements et services pour personnes inadaptées et handicapées), **CLCC**, **Croix Rouge**.